

en bref

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS



Retrouvez-nous sur : [facebook.com/62agauche](https://www.facebook.com/62agauche)

Retrouvez les décisions et les votes des élus
du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen.

**LA COMMISSION
PERMANENTE DU
11 DÉCEMBRE 2023**

Nos élus ont décidé et voté pour

Mettre rapidement en place les premières mesures suite aux inondations

Après la prise en charge des franchises des assurances des particuliers sinistrés, 3 nouvelles mesures sont décidées :

Le dispositif départemental d'aide aux communes

Dispositif en faveur des communes frappées par des inondations et coulées de boue, reconnues dans l'arrêté de catastrophe naturelle du 14 novembre 2023 (le cas échéant, dans les arrêtés complémentaires)

Pas de seuil de population.

Le dispositif vise les travaux de remise en état des chaussées et dépendances des voiries dont la réalisation a eu ou aura lieu depuis le fait générateur jusqu'au 31 décembre 2024.

Taux de subvention 50% et plafond de subvention à hauteur de 30 000 €.

Prise en charge pour les établissements d'hébergement

Des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS), du type EHPAD, résidence autonomie ou structures handicap, ont dû être évacués. Les résidents sont alors hébergés exceptionnellement dans d'autres établissements. Le Département prend en charge financière le séjour, dans la limite de 30 jours. Au-delà, le maintien dans la structure s'effectuera sur le régime classique de l'hébergement avec possibilité de prise en charge à l'aide sociale à l'hébergement sous conditions de ressources.

Prise en charge pour les Services A Domicile

Les SAD intervenant dans les communes sinistrées ont pu connaître une baisse d'activité en lien direct avec la situation de crise. Il est décidé d'attribuer

une dotation exceptionnelle destinée à compenser la perte d'activité subie sur le mois de novembre 2023 et strictement liée aux problématiques climatiques.

Etre au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

Cofinancer la construction ou la rénovation d'équipements sportifs

Equipements susceptibles de recevoir des délégations internationales, en marge de l'évènement, et servant par ailleurs la dynamique sportive locale.

400 000 € attribués à la commune de Liévin pour la restructuration du Stade Rolencourt et 500 000 € supplémentaires à la commune d'Hénin-Beaumont pour la création d'un équipement d'excellence dédié à l'escrime et à la gymnastique (500 000 € déjà attribués en 2022).

Animer le 24 mai 2024, J-62 avant l'ouverture des JO

Il est décidé de lancer un appel à projets en direction des collègues pour la mise en œuvre de manifestations à cette date sur la découverte du sport, le sport santé, l'inclusion des personnes en situation de handicap ou la lutte contre toutes les formes de discrimination, notamment en matière d'égalité femme-homme.

Ces journées sont accompagnées financièrement sur la base d'un forfait mobilisable de 2 € par élève soit un montant total de 123 158 €.

Canton d'Aire-sur-la-Lys : Isbergues - Maurice Piquet (842 €), Aire - Jean Jaurès (1 344€) ;

Canton d'Arras - 3 : Achicourt - A. de la Halle (1 084€), Arras - M. Curie (778€), Jehan Bodet (1 128 €), F.Mitterrand (842€).

Canton d'Auchel : Auchel - Lavoisier (706€), de Sévigné (890 €), Joliot-Curie (760€), Divion - H. Wallon (794 €), Marles-les-Mines (910 €).

Canton de Bapaume : Bapaume - Carlin Legrand (1 236 €), Bertincourt - Cousteau (594 €), Marquion - des Marches de l'Artois (1 210 €).

Canton de Beuvry : Beuvry - A. Debeyre (1 598 €), Laventie - du Pays de l'Alloeu (1 282 €) ;

Canton de Boulogne-sur-Mer 1 : Boulogne sur-Mer - Paul Langevin (652 €), Wimille - Pilâtre de Rozier (1834 €).

Canton de Boulogne-sur-Mer 2 : Boulogne-sur-Mer - P. Daunou (898 €), Angellier (850 €), Le Portel - J. Moulin (1 052 €), St Martin B. - R. Salengro (918 €).

Canton de Brebières : Biache-Saint-Vaast - Germinal (1 220 €), Vitry-En-Artois - P. Neruda (1 280 €).

Canton de Bully-les-Mines : Angres - J. Vilar (1 032 €), Bully - A. Conti (1 314 €), Mazingarbe - B.Pascal (932 €), Sains-en-G. - Jean Rostand (696 €).

Canton de Calais 2 : Ardres - de l'Europe (1 332 €), Coulogne - J. Monnet (900 €), Guînes - Quatre Vents (866 €), Licques - Jean Rostand (758 €).

Canton de Carvin : Carvin - Jean-Jacques Rousseau (968 €), Léonard de Vinci (978€), Courrières - C. Debussy (1026€), Libercourt - J. St Aubert (678 €).

Canton de Douvrin : Auchy-les-M. - Joliot Curie (820 €), Haisnes - A. de Saint-Exupéry (1 270 €), Vermelles - P.Éluard (874 €).

Canton de Fruges : Fauquembergues - Monsigny (570 €), Théroüanne - F. Mitterrand (1 350 €), Fruges - J.Brel (646€).

Canton de Harnes : Billy-Montigny - D. Marcelle (1 020 €), Fouquières-les-L. - E. Zola (694 €), Harnes - V. Hugo (1204€), Noyelles-sous-L. -P. Brossolette (710€), Rouvroy - P. Langevin (1 122€).

Canton de Lens : Lens - J. Zay (1 604 €), J. Jaurès (960 €), Michelet (882 €) ;

Canton de Liévin : Liévin - Pierre et Marie Curie (1 314 €), Descartes Montaigne (1 224 €), D.Darras-Riaumont (814€) .

Canton de Longuenesse : Arques - P. Mendès France (1 056 €), Longuenesse

- B. Pascal (880 €), Wizernes - R. Cassin (896 €)

Canton de Lumbres : Lumbres - A. Camus (1 758 €), Hucqueliers - G. de la Gorce (888 €) ;

Canton de Noeux-les-Mines : Barlin - J. Moulin (1 104 €), Hersin-C. - R. Roland (674 €), Noeux-les-M. - A. France (1 258 €) ;

Canton d'Outreau : Outreau - A. Camus (1 212 €), St Etienne-au-M. - P. Éluard (1 046 €) ;

Canton de St Omer : St-Omer : de l'Esplanade (1 220 €), de la Morinie (666 €)

Canton de Wingles : Grenay - L. Wallon (974 €), Loos-en-G. - R. Cassin (612 €), Vendin-le-V. - Bracke-Desrousseaux (1 190 €), Wingles - L. Blum (1 174 €)

Encourager les pratiques sportives pour tous, le sport bien-être et le sport nature

La question des lieux de pratique est essentielle sur nos territoires. Il s'agit en effet de garantir l'accès de chaque habitant à des lieux de pratique de proximité et de qualité. Derrière celle-ci se cache de multiples autres idées : l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, l'accès en secteur rural, les nouvelles pratiques telles que le sport-santé ou les sports de nature...

Les équipements sportifs à proximité des collèges

14 rénovations ou constructions d'équipements validées pour un montant total de subvention de 2,8 M€.

Vitry en Artois - Salle de Sports Duclos (77 333 €), SIVOM Pas-en-Artois - Extension S/Sports (188 790 €), CU Arras - Salle Giraudon - (192 576 €), Houdain - S/Sports COSEC et S/Sports Hamille (107 903 €), Calais - Piscine (1 000 000 €), CC Région Audruicq - Piscine (55 650 €), Hénin-B. - S/Sports Mitterrand (56 988 €), CC Haut Pays Montreuillois - S/Sports JL Rougé à Fruges (78 888 €), CC Ternois - Terrain synthétique et piscine de Frévent (650 000 €), Berck - S/sports (194 821 €), Le Touquet - Terrain Hockey et terrain de Rugby (217 345 €)

Les équipements d'animation sportive locale

15 équipements pour un montant total de 407 421 €.

- Terrains multisports : Achicourt (33 439 €), Berles Monchel (14 000 €), Fouque-reuil (24 000€), Noeux-les-Mines (19 947 €), Wimereux (11 871 €), Coupelle Neuve (15 000 €), Erin (25 492 €)

- Terrain foot à 5 : Anzin St Aubin (32 037 €),

- Pump track : Dainville (40 000 €), Libercourt (10 787 €)

- City Stade : Mont St Eloi (40 000 €), Simencourt (24 807 €), Sus St Léger (18 245 €)

- Terrain multisports et pump track : Wavrans sur l'Aa (65 367 €)

- Terrain multisports et skate parc : Auchy-les-Mines (32 429 €)

Les espaces de sport nature

42 585 € attribués

- Aménagement du bois de Florimond à Harnes : parcours permanent de discgolf et parcours santé inclusif.

- Parc de Nature et de Loisirs Marcel Cabidou (SIAEV de Wingles Billy-Berclau) : rénovation du parcours de discgolf.

Favoriser les grands événements populaires gratuits

L'Enduropale du Touquet Pas-de-Calais se déroulera du 2 au 4 février 2024. L'évènement réunit près de 2 500 pilotes et plus de 300 000 spectateurs.

L'étude d'impact obligatoire permet de constater que l'évènement répond aux normes imposées : pas de conséquences sur l'espace dunaire, fuites des véhicules des pilotes très contrôlées, suppression de la zone de course entre Stella-Plage et le Touquet...

Aide départementale attribuée : 90 000 € de subvention, présence du carpodium du Département, un quart de page dans L'Echo du Pas-de-Calais, mise à disposition d'un écran grand format, ainsi qu'une communication ciblée sur les routes départementales avec messages appropriés à la sécurité des usagers de la route et plus spécifiquement des motards.

Soutenir les enseignants et les projets éducatifs au collège

Lutter contre l'obscurantisme passe par l'éducation, l'enseignement de l'Histoire, de la philosophie pour acquérir du libre arbitre, du sens critique, de la mesure et de la nuance. Cela passe aussi par l'expérimentation, les ateliers scientifiques et la découverte artistique.

Ateliers scientifiques (763 € par atelier)

Territoire de l'Arrageois : Bertincourt

- JY Cousteau (découvrir l'aviation).

Territoire de l'Artois : Béthune - G. Sand (l'énergie photovoltaïques dans l'habitat), P. Verlaine (des Rob'eaux et des hommes), Divion - H. Wallon (la voiture d'hier et de demain), Norrent-Fontes - B. Chochoy (La mini entreprise et course en cours), St Venant- G. Brassens (code in space).

Territoire de l'Audomarois : Aire sur la Lys - J. Jaurès (Repair'club), Arques - P. Mendès (atelier sc. CAO-DAO et astronomique).

Territoire du Boulonnais : Desvres - du Caraquet (les abeilles des insectes fragiles au service de l'Homme), Samer - Le Trion (atelier météo).

Territoire du Calaisis : Ardres - De l'Europe (Réalité augmentée-réalité virtuelle, Math en Jeans, la robotique), Audruicq - du Bredenarde (gâteau et carnet de voyage scientifique), Calais - Jaurès (Math en Jeans), République - (l'envers du plastique et Math en Jeans), Sangatte - L. Blériot (notre AME est-elle en bonne santé ?).

Territoire Lens-Hénin : Carvin - JJ Rousseau (Math en Jeans), Lens - J. Zay (ateliers sciences), Liévin - Curie (l'envers du décor), Méricourt - H. Wallon (tout un monde de sciences).

Territoire du Montreuillois - Ternois : Berck - J. Moulin (les collégiens des astronautes en herbe et la technologie au service de l'Homme), Le Touquet - Van der Meersch (la technologie au service de l'Homme), Frévent - P. Cuallacci (l'atelier biodiversité).

Ateliers artistiques (763 € par atelier)

Territoire de l'Arrageois : Achicourt - A. de la Halle (Kaléidoscope musical), Arras - Gambetta (atelier théâtre), Vitry-en-Artois - P. Neruda (Le couple dans tous ses états).

Territoire de l'Artois : Douvrin - A. St Exupéry (de l'identité à l'altérité), Norrent-Fontes - B. Chochoy (infiniment grand), Vermelles - P. Eluard (arts du cirque).

Territoire du Boulonnais : Samer - Le Trion (À la découverte de notre ville).

Territoire du Calaisis : Calais - M. Luther King (« l'amour dans tous ses états » ...).

Territoire de Lens-Hénin : Avion - P. Langevin (Girl Power : A vous les Filles !), Carvin - JJ Rousseau (Hyper connecté(e)s : relié(e)s à une multitude d'émotions), Lens - Michelet (Animaux fantastiques), Sains-en-G. - Rostand (atelier d'un métissage culturel).

Territoire du Montreuillois : Hucqueliers - G. De la Gorce (danses en campagne).

Accompagner les initiatives des jeunes

La Bourse Initiative Jeune permet de développer l'esprit d'initiative chez les 16 à 25 ans et de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets qui peuvent s'inscrire dans les domaines citoyens, solidaires, culturels, sportifs...

500 € sont ainsi attribués à un jeune d'Hénin-Beaumont pour la création d'un journal bimestriel regroupant des initiatives publiques ou privées de valorisation des différents patrimoines sur la région Hauts-de-France.

Soutenir la Prévention spécialisée

La prévention spécialisée est une intervention sociale éducative en direction des jeunes et des groupes de jeunes, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés, menée dans leur milieu de vie. Elle permet de faire face à des situations de fragilité affective, de rupture par rapport à l'environnement social et familial, d'exclusion quant à l'accession aux savoirs, à la culture, à la santé. Le but est de prévenir l'exclusion et de faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

Le Département et 8 associations du champ de la Prévention spécialisée ont travaillé conjointement sur l'élaboration d'un référentiel et d'une nouvelle convention partenariale tripartite (département, association commune).

Depuis le désengagement de la Caisse d'allocations familiales du Pas-de-Calais en 2019, le Département finance à hauteur de 95% le fonctionnement des 8 SPS, les 5% restants étant à la charge des communes.

- La Vie Active (**Arras, Bruay-La-Buissonnière, Houdain**)

- Education Liens Prévention (**Boulogne-sur-Mer, Saint-Martin-Boulogne**)

- La Spirale (Calais)

- Liens et Actions des Jeunes (**Etaples-sur-Mer**)

- Avenir des Cités (**Billy-Montigny, Harnes, Sallaumines**)

- Recherche et Action Sociales (**Liévin, Loos-en-Gohelle**)

- Rencontres et Loisirs (**Carvin, Courrières, Libercourt, Oignies**)

Garantir la qualité des repas et de l'accueil dans les demi-pensions des collèges

Le Fonds Commun des Services de Restauration et d'Hébergement (F.C.S.H) est

un fonds dédié à l'achat et aux réparations de matériels de cuisine et pour les équipements mobiliers. Il peut aussi couvrir un déficit accidentel ou toute dépense nécessaire à la continuité du service.

197 229 € sont votés au bénéfice de 58 collèges.

Pour le Canton d'Aire-sur-la-Lys : Collège M. Piquet - Isbergues (armoire froide).

Pour le Canton d'Arras - 3 : Collèges M. Curie et F. Mitterand (réparation chambre froide), J. Bodet (armoire réfrigérée) à Arras.

Canton d'Auchel : Collèges Mme de Sévigné - Auchel (armoire froide), H. Wallon - Divion (petits matériels), É. Zola - Marles-Les-Mines (réparation gazinière).

Canton de Bapaume : Collèges C. Legendre - Bapaume (armoire froide) des Marches de l'Artois - Marquion (réparation adoucisseur).

Canton de Beuvry : Collèges A. Debeyre - Beuvry (divers petits matériels et réparations), du Pays de l'Alloeu - Laventie (petits matériels).

Canton de Bully-les-Mines : Collèges J. Vilar - Angres, A. Conti - Bully (diverses réparations), B. Pascal - Mazingarbe (lave-linge...).

Canton de Calais - 2 : Collège les Quatre Vents - Guînes (réparation lave-vaisselle).

Canton de Carvin : Collèges JJ. Rousseau - Carvin (réparation chambre froide), J. de Saint-Aubert - Libercourt (divers matériels).

Canton de Douvrin : Collège A. St Exupéry - Haisnes (chariot à glissières).

Canton de Fruges : Collège J. Brel - Fruges (diverses réparations).

Canton de Lens : Collège J. Zay - Lens (diverses réparations).

Canton de Liévin : Collèges Pierre et Marie Curie (balance de réception) et D. Darras-Riaumont (réparations) à Liévin.

Canton de Longuenesse : Collège P. Mendès France - Arques (réparation friteuse).

Canton de Lumbres : Collège A. Camus - Lumbres (achat de divers matériels).

Canton de Nœux-les-Mines : Collège Moulin - Barlin (diverses réparations).

Canton de Saint-Omer : Collèges de l'Esplanade (diverses réparations), de la Morinie (achat de petits matériels) - St Omer.

Canton de Wingles : Collèges Langevin Wallon - Grenay (diverses réparations et cellule de refroidissement), R. Cassin - Loos-en-Gohelle (divers achats, réparation plonge), Bracke-Desrousseaux - Vendin-le-Vieil (réparation lave-vaisselle).

Accompagner le développement de l'alimentation durable dans les territoires

Le Fonds Alimentation Durable a vocation à financer les projets en faveur de l'alimentation durable portés par les communes, EPCI et les associations ainsi que les projets collectifs de lieux et outils de vente en circuits courts de produits locaux et de qualité, relevant de l'Economie Sociale et Solidaire portés par les associations agricoles.

Sont attribués :

Commune d'**Achiet-le-Petit** / matériel de cuisine pour la salle des fêtes (278 €), Le Passage à Niveaux - **Béthune** / Restauration inclusive Chez Kantina (50 000 €), Commune d'**Outreau** / équipement cuisine pédagogique à vocation sociale (30 000 €), Commune **Biefvillers-lès-Bapaume** / matériel pour cours de cuisine (344 €), **CC Pays de Lumbres** / Épicerie solidaire (11 086 €), La bulle des champs - **Vélu** / Création potager pédagogique et poulailler (1 472€), Commune **Vélu** / matériels pour cours de cuisine (7 662€), Dynamique insertion emploi - **Drocourt** / création espace maraîcher (19 604€), VRAC HDF - **Lens** / Création antenne VRAC (10 346 €), **CC Pays Opale** / itinérance de l'épicerie solidaire mixte (37 154 €), Commune **Le Touquet** / projet en faveur de l'alimentation durable (704€), Les Anges Jardins - **Vieil Eglise** /développement plateformes bio-équitable (20 458 €), Commune de **Courrières** / Réalisation jardins (29 068 €), Ateliers citoyenneté - **Calais** / cuisine solidaire territoriale (15 701 €), Uthopia - **Frévent** / Achat bâtiment et mise aux normes (30 000 €)

Soutenir les pratiques artistiques amateurs

Conservatoires d'enseignements artistiques (160 000 €)

Conservatoire d'Arras (35 000 €), Conservatoire de Saint-Omer (35 000 €), Conservatoire de Boulogne-sur-Mer (35 000 €), Conservatoire de Calais (35 000 €), Conservatoire de Lens (20 000 €).

Etablissements d'enseignement artistique de musique, danse art dramatique (287 423 €)

Territoire de l'Arrageois : Ecoles de musique d'Achicourt (8 185 €), St-Laurent Blangy (4 800 €), intercommunale d'Osartis -Marquion (11 020 €), Association la Cécilienne d'Anzin-Saint-Aubin (4 530 €).

Territoire de l'Artois : Ecoles de musique de : Auchel (10 485 €), Auchy-les-

Mines (4 386 €), Lillers (6 093 €), Marlesmes-M. (7 370 €), Conservatoire Communautaire Béthune-Bruay - CABBALR (35 000 €), conservatoire municipale de Calonne-Ricouart (5 958 €), Harmonie de Laventie (4 979 €).

Territoire du Boulonnais : Association l'Espérance de Neufchâtel (11 713 €), école de musique de Samer (6 292 €).

Territoire du Calaisis : École de musique intercommunale du Pays d'Opale (11 940 €).

Territoire Lens-Hénin : Écoles de musique de Avion (6 858 €), Grenay (5 405 €), Harnes (9 040 €), Hénin-Beaumont (9 420 €), Libercourt (4 530 €), Liévin (12 192 €), Montigny-en-Gohelle (20 000 €), Noyelles-sous-Lens (6 107 €), Oignies (10 500 €), Sallaumines (11 623 €), Vendin-le-Vieil (11 694 €).

Territoire du Montreuillois-Ternois : Écoles de musique communale et intercommunales de Étaples (4 945 €), du Haut Pays du Montreuillois (8 852 €), du Ternois (21 920 €), des 7 Vallées (11 586 €).

Écoles de musiques, danse et art dramatique (135 153 €)

Territoire de l'Arrageois : écoles de musique de Beaumetz-lès-L. (764 €), Beaurains (3 560 €), Dainville (2 560 €), Feuchy (2 780€), St Nicolas (3 480 €), Sivu Artois (Maroeuil) (2 782 €), les associations Le réveil musical Bailleul-sir-Berthout (2 078 €), «les Raunes» Agniez-les-Duisans (2 571 €), Union musicale d'Agny (1 418 €), Promotion Jeunesse - Boiry-Ste Rictude (1 030 €).

Territoire de l'Artois : Harmonies La Joyeuse à Gonnehem (3 260 €), Verquigneul (1 972 €), Vermelles (3 440 €), écoles de musique de APE d'Annezin (4 468 €), Beuvry (6 623 €), Burbure (1 188 €), Cuinchy (3 984 €), Divion (4 132 €), Festubert (1 302 €), La Couture (1 600 €), Labourse (2 756 €), Lapugnoy (4 009 €), Divion (4 132 €).

Territoire de l'Audomarois : École de musique de Lumbres (1 918 €), harmonie de Roquetoire (981€).

Territoire du Boulonnais : Association la Porteloise - le Portel (4 049 €), écoles de musique de Marquise (2 302 €), Outreau (10 090 €), Condette (2 510 €).

Territoire du Calaisis : écoles de musique de Audruicq (4 065 €), Oye-Plage (4 057 €).

Territoire de Lens-Hénin : Harmonies de Souchez (1 680 €), Union fait la force (444 €) et Hilariter (2 679 €) - Courrières, les écoles de musique de Ablain-St-Nazaire (1 341 €), Aix-Noulette (2 242 €), Angres (2 983 €), Bouvigny-Boyeffles (1 208 €), Bully-les-Mines (2 429 €), Billy-Montigny (2 520 €), Carvin (4 300€), Rouvroy (2 440 €), Drocourt (2 070 €).

Territoire du Montreuillois-Ternois : Club musical berckois (4 346 €), Écoles de musique Le Touquet (7 560 €), Intercommunale de Fruges (3 160 €), Harmonie de Montreuil s/Mer (2 020 €).

Appels à projets culturels (127 100 €)

Territoire de l'Arrageois :

Bruit de Couloir - Cirque adapté handicapé (20 000 €), Amicale de l'école de musique d'Achicourt (2 500 €).

Territoire de l'Artois : Escapade Chansons à regarder (800 €), Harmonie Echo de la Clarence - Lapugnoy (2 500 €).

Territoire de l'Audomarois : Associations À Contrepoids 62 (1 300 €), Bellidée (2 500 €).

Territoire du Calaisis : Danse en Côte d'Opale (30 000 €), Centre social Espace Fort (2 500 €).

Territoire de Lens-Hénin : École de musique Sallaumines (6 000 €), Association d'Action Éducative (2 500 €), Chœur de chambre septentrion (30 000 €).

Territoire du Montreuillois-Ternois : Club musical berckois (2 500 €), Harmonie de Montreuil s/Mer (2 500 €), CCHPM pour l'école intercommunale (13 600 €), CC du Ternois (7 900 €)

Faciliter l'accès aux richesses archéologiques du Pas-de-Calais

Participation du Département au projet SIAMOIS permettant de présenter sur internet les objets découverts et conservés au sein de la Maison de l'Archéologie du Pas-de-Calais. Il s'agit également d'intégrer un consortium de structures archéologiques publiques, offrant une forte visibilité nationale à l'action du Département du Pas-de-Calais ainsi que de partager les compétences et les outils informatiques développés.

Subvention reçue à travers ce consortium : 107 000 €

Favoriser la diffusion de livres audio aux personnes empêchées de lire

Convention signée entre le Département et les bibliothèques partenaires (Coulogne, Courcelles-les-Lens, Desvres, Labourse, Le Portel, Oye Plage, Saint Laurent Blangy) visant à fournir des documents à des personnes empêchées de lire en mettant à dispositions des ouvrages adaptés.

Soutenir les structures culturelles du Pas-de-Calais

L'objectif est de favoriser la création et la diffusion d'oeuvres dans le département, la sensibilisation artistique et l'élargissement des publics dans les territoires par la réalisation d'actions artistiques et culturelles.

Convention avec La Comédie de Béthune

Il existe 38 Centres Dramatiques Nationaux en France dont un dans le Pas-de-Calais : La Comédie de Béthune. Une Convention Pluriannuelle est conclue entre le Département et La Comédie de Béthune. Celle-ci est reconduite pour 5 ans ; La participation du Département est de 375 000 € chaque année.

Les subventions dans le domaine culturel

- Collectif Cris de l'Aube - Théâtre contemporain (Arrageois) : 4 000 €
- Orchestre du Lointain (Calaisis) : 2 500 €
- Plan Séquence - Arras film Festival (aide exceptionnelle) : 12 000 €
- Euphonie - Musica Nigella (Montreuillois). Aide exceptionnelle : 6 000 €

Valoriser et protéger le patrimoine du Pas-de-Calais

1,3 M€ de subvention d'équipement attribués au titre de la politique patrimoniale en faveur des édifices protégés monuments historiques, non protégés au titre du plan d'intérêt départemental et en faveur des objets mobiliers protégés et non protégés.

Houille - restauration de la nef de l'église Saint Jean Baptiste (52 827 €), **Clerques** - études pour la restauration de l'église (7 536 €), **Buneville** - Mise en sécurité de l'église Notre-Dame (57 146 €), **Sauchy Lestrée** - restauration clocher de l'église St Aubert (100 000 €), **Arques** - restauration du pavillon de l'Hôtel de Ville (244 327 €), **Laventie** - restauration du clocher de l'église St-Vaast (198 980 €), **Basseux** - Restauration de la nef et chœur de l'église Notre-Dame (106 066 €), **Arras** - Restauration du Palais St Vaast (500 000 €), **Agglo CA2BM** - achèvement restauration du bastion N°1 des remparts de Montreuil (47 469 €), **Éclimeux** - restauration de la cloche de l'église Notre Dame du Mont Carmel (10 903 €), **Boulogne sur Mer** - Restauration de la chaire de la Basilique Notre Dame (10 301€)

Valoriser les artistes du Pas-de-Calais

Le Département du Pas-de-Calais possède une collection publique d'œuvres d'art dont une partie de la collection est consacrée aux peintres de la Côte d'opale.

Un don de 2 000 € est accordé par une descendante du peintre Jules Wengel pour la restauration de l'œuvre « Les cierges de Saint Josse » réalisée en 1894 à Étaples que le Département doit engager.

Adhésions du Centre Culturel de l'Entente Cordiale (Château d'Hardelot)

A l'association MÔM Art

L'association Môm Art accompagne à la fois les musées et les structures culturelles dans l'accueil du public en famille. Les structures engagées dans cette démarche sont invitées à adhérer aux « Dix droits du petit visiteur » et à rejoindre la grande famille des « musées joyeux » ; Un musée dans lequel on a envie d'aller et qu'on retrouve avec plaisir, où on découvre en s'amusant, qui se met à la portée de tous, petits et grands et qui est accueillant.

Au Comité International des Musées (ICOM)

L'adhésion à l'ICOM en tant que membre institutionnel offre la possibilité de représenter le Centre Culturel de l'Entente Cordiale et le Département du Pas-de-Calais dans un réseau constitué de 500 membres (Centre Pompidou, Institut du Monde Arabe, Ministère de la Culture, Musée de Cluny, Musée des Confluences...).

Favoriser le devoir de mémoire et valoriser les sites de la Première Guerre Mondiale

Depuis septembre 2023, « les Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale Front ouest » sont inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO.

Notre département est concerné par 14 des 139 sites inscrits :

Richebourg (Neuve-Chapelle Memorial et Cimetière militaire portugais), **Vimy** (Mémorial national du Canada, Canadian Cemetery n° 2, Givenchy Road et Lichfield Crater), **Neuville-Saint-Vaast** (Nécropole nationale française de la Targette,

Targette British Cemetery, Cimetière militaire allemand de la Maison Blanche et Nécropole nationale tchèque), **Ablain-Saint-Nazaire** (Nécropole nationale française de Notre-Dame-de-Lorette), **Arras** (Faubourg d'Amiens Cemetery, Commonwealth Arras Memorial et Arras Flying Services Memorial), **Loos-en-Gohelle** (Dud Corner Cemetery et Loos Memorial), **Étaples-sur-Mer** (Étaples Military Cemetery), Wimereux (Wimereux Communal Cemetery).

Une Convention-cadre est signée dont les objectifs sont notamment de poursuivre le travail avec les partenaires belges pour une gestion commune et cohérente, mener des actions à l'international en direction des États autrefois belligérants et des nations alors colonisées, veiller à la préservation des sites, transmettre et faire partager leur histoire afin de préserver la paix, articuler avec l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe « Route de la paix de l'Adriatique à la Mer du Nord ».

Commémorer la libération du Pas-de-Calais

En septembre 2024 sera commémoré le 80ème anniversaire de la libération du département ; L'occasion de rappeler qu'entre le 1er et le 5 septembre 1944, près de 95 % du territoire du Nord et du Pas-de-Calais est libéré des armées d'occupation allemandes.

A cet égard, le Département soutient spécifiquement les actions menées à un maximum de 30 % du montant total du coût du projet.

Sont financés :

- Commémorations du 80ème anniversaire de la libération de l'Audomarois - Wittes, Blendecques et Saint-Omer, 5-8 septembre 2024. 11 500 € attribués.
- Il était une fois le Pas-de-Calais libéré - Haillicourt, 29 août-1er septembre 2024. 20 000 € attribués.

Renforcer les coopérations européennes

Le Département du Pas-de-Calais est engagé depuis 2001 dans les programmes de coopération européenne, dits Interreg, qui ont permis, sur la période 2014-2020, le co-financement de 68 projets de coopération sur le territoire. Exemples : réalisation d'une passerelle de franchissement de l'Authie au « Pont à Cailloux » pour l'EV4, réhabilitation du chemin de halage de la Lys entre Mont-Bernançon et Billy-Bercléau, adaptation de 6

appartements pour personnes âgées à Boulogne-sur-Mer, accompagnement de 600 locataires Pas-de-Calais Habitat à la réalisation de projets et création de 22 collectifs d'habitants, îlot de fraîcheur école Montaigne à St Omer...

Avec le Brexit, seul le programme France-Wallonie-Vlaanderen a été maintenu avec un budget de 268 M€ sur la période 2021-2027.

Le programme cofinance des projets de coopération entre des acteurs publics et privés des 5 départements des Hauts-de-France, des Ardennes, de la Marne, de Flandre occidentale, les arrondissements de Gand et Audenarde en Flandre orientale, les provinces du Hainaut, de Namur et de Luxembourg en Wallonie.

5 priorités fixées : Une Europe plus intelligente, plus verte, plus connectée, plus sociale et plus proche des citoyens.

Un avenant technique à cette convention de partenariat est signé.

Favoriser les écoles de proximité en milieu rural

Il est décidé la mise en place d'une intervention financière visant à accompagner la création des Regroupements Pédagogiques Concentrés (RPC). Il ne s'agit surtout pas d'inciter à la concentration d'écoles mais, quand localement cela ne fait pas débat, de respecter les choix locaux et d'accompagner les créations voulues par l'Education Nationale, les élus et les parents d'élèves.

Comme dans le FARDA, il sera demandé l'activation de la clause d'insertion dans les marchés au-delà de 70 000 € HT de travaux.

Accompagner les communes rurales pour maintenir et développer les services

FARDA Aménagement :

79 projets accompagnés pour un montant total de subventions de 1,7 M€. Sur le total de l'année 2023, cela vient s'ajouter aux 225 projets déjà soutenus, soit un global 2023 de 304 projets pour environ 6,7 millions d'€ d'aides.

Canton d'Aire-sur-la-Lys : Estrée-Blanche - réhabilitation partielle de la maison du patrimoine (6 748 €).

Canton d'Auchel : Diéval - réfection de la toiture du préau de l'école primaire (5340 €).

Canton de Bapaume : Achiet-le-Grand - création d'une aire de fitness (5 270 €), Bullecourt - aménagement de la place de la mairie et abords de la S/ fêtes (8

888 €), Douchy-les-A. – Travaux économie d'énergie à l'école (10 000 €), Ervillers - établissement du schéma communal de DECI (2 100 €), Fontaines-les-Croisilles - création d'une aire de jeux (9 582 €), Grévillers - étude pour l'aménagement de l'entrée ouest et du centre bourg (1 500 €), Ryaulcourt - remplacement des abatsons de l'église (5 458 €), Ytres - aménagement de l'accessibilité monument aux morts et s/fêtes (5 160 €).

Canton de Brebières : Boiry Notre-Dame - remplacement du chauffage de la s/ fêtes (3 546 €).

Canton de Boulogne-sur-Mer 1 : Pernes-lès-Boulogne - désamiantage et démolition de l'ancienne salle polyvalente (10 000 €).

Canton de Bully-les-Mines : Gouy Servins - extension de la salle communale polyvalente (19 370 €).

Canton de Calais – 2 : Andres - accessibilité PMR (salle des fêtes, médiathèque, école) (9 800 €), Ardres - remplacement de la porte de la mairie + menuiseries bâtiment lié à la chapelle des carmes (15 142 €).

Canton de Fruges : Audincthun - changement des menuiseries sur un bâtiment communal (3 014 €), Avondance - aménagement de l'espace public et mise en valeur du parvis de la mairie (11 010 €), Coupelle-Vieille - installation de modulaires à l'école (105 000 €), Ecques - remplacement des radiateurs défectueux à l'école (1 682 €), Fauquembergues - acquisition foncière (1 055 €), Febvin Palfart - aménagement d'une aire de jeux (548 €), Lugy - rénovation de la façade de la mairie (3 936 €), Mametz - aménagement d'un square (19 651 €), Royon - réfection de la cour d'école et du préau fermé (3 941 €).

Canton de Lumbres : Bezinghem - aménagement d'un espace qualitatif / cheminement piétons et cyclistes (28 275 €), Boisdigham - restauration du puits communal de Zutove (7 829 €), Cléty - déplacement et remise à neuf d'un abribus (2 447 €) - rénovation d'un bâtiment communal (50 000 €),

Enquin sur Baillons - installation de panneaux solaires (2 598 €) - acquisition d'un bâtiment pour la création d'une MAM (28 500 €), Herly - isolation extérieure de la salle communale et remplacement des gouttières (8 451 €), Rumilly - réfection de la cuisine de la S/ fêtes (1 925 €).

Canton d'Outreau : Hesdin-L'Abbé - réfection éclairage et plafond de la salle polyvalente et du ponton de l'allée des Colombes (4 107 €) et réhabilitation énergétique de l'école primaire (120 000 €).

FARDA Aide à la voirie communale :

25 projets, le montant total des travaux s'élevant à 1 779 907 €, la participation totale départementale s'établissant à 328 613 €.

Territoire de l'Arrageois : Création de trottoirs à Denier (14 969 €)

Réfection de voiries à Maizières (9 940 €), Humbercampes (10 729 €), Manin (15 000 €), Marquion (13 938 €) et Wanquetin (7 031 €).

Territoire de l'Artois : Réfection de voirie (15 000 €) à Mont-Bernanchon

Territoire de l'Audomarois : Aménagement et réfection de voiries à Bellinghem (15 000 €), Rebergues (15 000 €), Reclinghem (15 000 €)

Réfection et mise aux normes des trottoirs à Wisques (15 000 €).

Territoire du Boulonnais : Réfection de voiries communales à Alincthun (15 000 €), Audresselles (15 000 €), Bournonville (15 000 €),

Création d'un trottoir à Réty (15 000 €)

Territoire du Calaisis : Étude de travaux à Ardres (13 148 €)

Territoire du Montreuillois – Terrois : Réfection de diverses voies communales à Auchy-les-Hesdin (9 949 €), Grigny (8 542 €), Héricourt (15 000 €), Valhuon (15 000 €), Sécurisation d'un pont et réfection de l'accès à Bergueneuse (12 370 €),

Création d'une voie pour raccordement à la RD 139 à Buire le Sec (15 000 €)

Renforcement de la rue des Randonneurs à Conchy sur Canche (2 993 €),

Assainissement des eaux pluviales à Flers (15 000 €)

Améliorer les conditions d'exercice du métier d'assistant familial

Prendre en considération la hausse des prix

Pour les Assistants Familiaux, les frais engagés pour la nourriture, l'hébergement, l'hygiène corporelle, les loisirs familiaux et les déplacements de proximité liés à la vie quotidienne de l'enfant accueilli sont couverts par une allocation journalière d'entretien qui ne peut être inférieure à 3,5 fois le minimum garanti (MIG). Celle-ci était fixée à 14,30 € pour les enfants âgés de 0 à 11 ans et 15,30 € pour les enfants âgés de 12 ans et plus. Pour prendre en compte mécaniquement l'inflation, il est décidé de ne plus fixer le montant de cette allocation en € mais à 3,5 MIG par jour pour les enfants âgés de 0 à 11 ans et 3,75 MIG pour les enfants âgés de 12 ans et plus.

Créer une Allocation Loisirs Mensuelle

Jusqu'à présent, l'assistant familial pouvait solliciter une allocation entretien vacances pour financer les diverses activités des enfants pendant les périodes de vacances scolaires, dans la limite de 30 jours par an. Il est décidé de faire évoluer cette indemnité dans un but de simplification en la supprimant au profit d'une Allocation Loisirs Mensuelle. Cette allocation de 13 € sera versée par enfant, âgé de 0 à 21 ans, pris en charge par un assistant familial dans le cadre d'un accueil continu à temps complet.

Montant annuel : 600 000 €

Prévenir les expulsions locatives

Afin de garantir le parcours logement des habitants défavorisés, le Département intervient via des aides financières dédiées aux ménages en difficulté (Fonds de Solidarité Logement), des accompagnements sociaux adaptés aux situations individuelles, des actions pour lutter contre la précarité énergétique ou par l'accès à l'information de tous (juridique...).

Concernant plus spécifiquement le maintien dans le logement des ménages en dettes de loyer, il est mis en oeuvre un fonds de prévention des expulsions locatives (FPEL).

Suite à la consommation du fonds et aux besoins de la population concernée, il est décidé de compléter le financement 2023 pour un total de 156 236 €, attribués à la CAF du Pas-de-Calais.

Favoriser l'accès et le maintien dans le logement des jeunes

Pour les jeunes, et plus spécifiquement les jeunes de 18 à 25 ans ayant eu un parcours institutionnel, le Département propose à la fois un accès au logement facilité, grâce à des Conventionnements avec des bailleurs sociaux, mais également un accompagnement social spécifique.

Soutien des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)

Le Département s'est engagé à mailler un réseau de CLLAJ sur l'ensemble du territoire départemental afin de permettre à l'ensemble des jeunes en recherche

de logement d'être accueillis, informés, orientés voire accompagnés administrativement.

En complément de leur accompagnement financier, il est décidé de financer 7 CLAJ, à hauteur de 20 000 € chacun, pour des actions spécifiques en direction des jeunes passés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

4AJ Arrageois, Habitat Insertion Artois, Rencontres et Loisirs Hénin-Carvin, CA Pays de Saint-Omer, Mission Locale Lens-Liévin, AMIE du Boulonnais, ADEFI Ternois Montreuillois.

Fonds d'Aide aux Jeunes Collectif

Financement de 2 projets :

- Opération « Excalibur ».

À destination des jeunes connus de la structure et plus particulièrement des jeunes accompagnés par l'aide sociale à l'enfance, aujourd'hui majeurs. Remobiliser, dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle, les jeunes sans diplôme, qui peinent à se projeter. 5 121 € attribués à la Maison de l'Emploi et des Métiers en Pays d'Artois (MEMPA).

- Opération « Promeneurs du Net »

Présence éducative sur internet de professionnels de la jeunesse.

10 000 € attribués à la Fédération des Centres Sociaux Nord/Pas-de-Calais pour la coordination des acteurs.

Favoriser l'accès au logement

Pour pouvoir construire et réhabiliter des logements, les bailleurs sociaux ont besoin d'emprunter. Le Département accepte d'être caution de ces prêts bancaires pour qu'ils puissent être accordés. (Maisons et Cités et Flandre Opale Habitat)

- Construction de 26 logements Place Dupin à **Etaples**
- Réhabilitation de 58 logements Cité des Plantigeons à **Carvin**
- Réhabilitation de 20 logements Cité Saint Roch à **Courrières**
- Réhabilitation de 18 logements Cité de Normandie à **Fouquières-lez-Lens**
- Réhabilitation de 40 logements Cité du Chemin du Bois à **Harnes**
- Réhabilitation de 262 logements Cité 9 Bis à **Lens**
- Réhabilitation de 20 logements Cité Courtaine à **Noyelles-sous-Lens**
- Réhabilitation de 138 logements Cité de Normandie à **Noyelles-sous-Lens**
- Réhabilitation de 236 logements Cité de la Justice à **Oignies**
- Réhabilitation de 83 logements Cité 5 à 12 à **Sallaumines**

Mieux former les professionnels à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Le profil des bénéficiaires du RSA a fortement évolué rendant plus difficile la mise en œuvre des parcours d'insertion et le retour vers l'emploi. De plus, de nouvelles problématiques sont apparues telles que des difficultés psychologiques, le manque de confiance en soi, un renforcement de l'isolement...

Aussi, il est décidé de soutenir plus de 300 professionnels par un plan spécifique de formations confié au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

39 600 € mobilisés pour l'année 2024.

Expérimenter la mise en œuvre d'un pool de remplacement pour les Services d'Aide à Domicile (SAD)

Les absences dans les SAD sont particulièrement problématiques dans la mesure où ils viennent perturber l'organisation générale, les plannings des intervenants et les prestations aux bénéficiaires. De plus, il engendre un coût souvent important lié aux déplacements, à la perte d'activité et à la dégradation de l'image du service.

Il a donc été décidé d'expérimenter la mise en place d'une équipe dédiée aux remplacements des absences imprévues permettant non seulement la continuité de service pour le bénéficiaire mais aussi de préserver les professionnels en poste d'une surcharge de travail.

Un appel à candidature a été lancé auprès de tous les SAD implantés sur le département du Pas-de-Calais, dans le cadre d'une mutualisation préexistante ou d'une mutualisation à venir.

Un seul candidat s'est positionné, le SAD ADSP de la Gohelle. Il sera accompagné par un prestataire pour l'élaboration et la mise en œuvre du pool de remplacement. **Une participation de 40 000 € sera versée au SAD porteur de l'expérimentation.**

Accompagner les actions innovantes de prévention de la dépendance

La Conférence Des Financeurs (CDF) de la prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif a pour objectif de coordonner,

au sein du département, les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune. Elle repose sur une gouvernance partagée. Les financements concernent à la fois ceux dédiés au dispositif par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) mais également les financements propres à chacun des membres de droit de la Conférence, dont le Département.

La conférence des financeurs propose d'accompagner :

Des espaces témoins aménagés en aides techniques et en domotique (275 680 € consacrés)

- Association des Paralysés de France (APF), appartement d'essai et d'évaluation « Renaissance 62 » à **Longuenesse**
- Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), appartement à **Calais**
- Soliha, Camion itinérant, «Soliha Truck»
- Eurasanté, Habitat Innovant pour Personnes Agées (HIPA) de **Marles-les-Mines**
- EHPAD Saint-Antoine de Desvres, maison à **Desvres**
- Maison Filieris à **Hénin-Beaumont**
- Ville d'Arras, espace témoin de la Maison des Séniors de l'**Arrageois**

Des actions de prévention par les SAD mixtes (297 099 € consacrés)

Structures regroupant à la fois un service d'aide et un service de soins à domicile. Adom Services 62 **Boulogne-sur-Mer** (5 753 €), SPASAD de la Communauté de Communes **Osartis-Marquion** (30 500 €), Domiliane **Desvres** (24 509 €), CCAS de **Lillers** (8 505 €), **SIVOM du Béthunois** (40 000 €), ADOMLYS **Aire-sur-la-Lys** (56 568 €), FILIERIS **Lens** (54 306 €), UNA des Pays du **Calaisis** (20 114 €), UNARTOIS **Ste Catherine** (56 844 €)

Accroître le partage d'expériences entre acteurs de l'ESS

Création d'un « Collectif des ambassadeurs de l'Economie Sociale et Solidaire » du Pas-de-Calais

L'objectif est de favoriser le partage d'expériences entre acteurs de l'ESS avec les nouveaux porteurs de projets, en s'appuyant sur ceux déjà implantés dans le Pas-de-Calais.

Ce 1er collectif d'acteurs, animé par la SCIC du BookKafé à Bruay, se compose pour le moment de la Maison d'Édition « Vous êtes ici », l'association « Popeline », l'atelier graphique « Brunö », la SCIC « Indelab » et Sophie Selliez / auteure.

Ce cercle à vocation à s'étendre aux 250 structures labellisées par le Département notamment via le Budget citoyen. 35 830 € sont attribués à la SCIC « Book-Kafé » en tant que relais du collectif.

Retours d'expérience et mise en récit du Budget citoyen

L'association « De rives en rêves », basée à Rumilly, mènera une action pour capitaliser les expériences d'anciens candidats du Budget citoyen pour expliciter, modéliser les savoirs acquis et pour garder des « traces » du vécu du Budget citoyen par les acteurs eux-mêmes.

Une aide de 35 400 € est attribuée.

Contribuer à la préservation des ressources essentielles (eau, air, biodiversité)

Acquisition foncière au titre des Espaces Naturels Sensibles

Le Département est propriétaire de 110 ha de terrain sur le site des Étangs du Romelaëre (Audomarois) ; Cet ENS est classé Réserve Naturelle Nationale. Il est décidé d'acquérir une nouvelle parcelle de 1 259 m située à Clairmarais pour relocaliser le parking technique et sécuriser l'accueil du public.

Définir une stratégie d'accueil des mesures de compensation d'atteinte à la biodiversité

Pour tout projet d'aménagement, chaque maître d'ouvrage doit éviter toutes atteintes à l'environnement. A défaut, il devra les réduire puis en dernier recours les compenser sur un autre site. L'Etat fixe par ailleurs des obligations de compensation. Or, dans un espace fini, les zones de compensations potentielles ne sont pas infinies. Il est donc indispensable d'avoir une véritable stratégie sur ce sujet qui détermine une part importante de l'avenir de nos communes, de nos intercommunalités, de nos territoires.

Les espaces naturels, les zones humides, présentes sur le Pas-de-Calais ne doivent pas servir uniquement au développement d'autres territoires Régionaux. Il est donc décidé de poser la première base de notre stratégie mené dans un dialogue avec EDEN 62.

Favoriser la biodiversité

Le « Fonds biodiversité » vient répondre à l'urgence d'adaptation au dérèglement climatique tout en soutenant des projets innovants ou marquants dans les communes du Pas-de-Calais.

Volet Investissement :

19 projets retenus pour plus de 200 000 € d'aides départementales.

Biefvillers-Lès-Bapaume - poursuite du plan de reboisement (2 124 €), **Buissy** - intégration paysagère d'un plateau sportif (16 061 €), **Noyelles-Sous-Bellonne** - aménagement d'un verger conservatoire (2081 €), **Hesdingneul-Lès-Béthune** - aménagement d'un espace pour la biodiversité (2 008 €), **CC Pays de Lumbres** - renaturation de l'ancienne piscine (28 000 €), **Mametz** - valorisation d'un espace biodiversité/création de mare pédagogique (4 269 €), **Condette** - aménagements paysagers d'espaces extérieurs centre village (10 357 €), **Desvres** - travaux de diversification des milieux (15 110 €), **Lacres** - travaux d'aménagements écologiques (3 952 €), création d'une cours oasis école J. Jaurès (9 745 €), **Saint-Léonard** - renaturation du site naturel (15 772 €), **Wirwignes** - aménagements écologiques (6 925€), **Landrethun-Lès-Ardres** - aménagement d'un espace «nature» au city-stade (14 544 €), **Polincove** - renaturation d'une ancienne place à dépôt de betteraves (5 737 €), **Blangy-Sur-Ternoise** - aménagement paysager de la commune (1 963 €), **Montreuil-Sur-Mer** - création d'un parc d'éco-pâturage (9 388 €), **Radinghem** - aménagement des abords de la mairie (16 689 €), **Calonne-Ricouart** - reconnexion des espaces de nature (12 888 €), **Loison-Sous-Lens** -restauration des berges de la Souchez (25 000 €).

Volet Associations : 1 500 € par association.

Les Abeilles des terrils - **Libercourt** - sensibilisation et éducation des habitants autour de l'abeille, Anthémis **Le Parcq** - culture des plantes tinctoriales (pouvant servir à préparer des colorants et des teintures)

Adapter le réseau routier départemental aux enjeux environnementaux et aux attentes des usagers

Aménagement d'un carrefour à Ledingham

Aquisition d'une parcelle de 158m2 nécessaire à cet aménagement.

Faire des économies

Commandes groupées pour l'électricité et le gaz

Depuis 2014, Les Départements et les SDIS du Nord et du Pas-de-Calais (sa-peurs-pompiers), ainsi que la Région ont constitué deux groupements de commande pour l'achat d'énergie.

Grâce à ce partenariat, les prix d'achats de l'électricité en 2023 étaient de l'ordre de 10% en dessous du prix de référence et, pour le gaz, en 2022, de l'ordre de moins de 134% du prix unitaire moyen d'achat en France.

Ce partenariat est reconduit.

Adhésion au Groupement d'Intérêt Public « Réseau des acheteurs hospitaliers »

Le Département a adhéré à cette centrale d'achat en 2022, au titre de ses compétences dans le domaine social et médico-social. L'adhésion est reconduite pour l'achat de fournitures, installation, exploitation et maintenance d'infrastructures téléphoniques pour les services départementaux et les collèges ainsi que pour des prestations informatiques.

Notre actualité

A chaque réunion du Conseil Départemental en assemblée plénière, nous avons la possibilité de **déposer des vœux afin d'interpeller le Gouvernement sur un sujet d'actualité qui touche notre territoire.** Voici quelques-uns des vœux déposés lors de la session du lundi 4 décembre 2023.

Vœu sur la situation industrielle du Calaisis

Alors que la Société PRYSMIAN annonce **un bénéfice de 2 milliards d'euros d'ici 2027**, sa filiale Draka Prysmian annonce au même moment **la fermeture de son site de Calais**. C'est ainsi près de 90 salariés qui vont perdre leur emploi, sans compter les nombreux sous-traitants. Nous demandons au Gouvernement d'avoir une stratégie globale de développement industrielle à l'échelle de la Côte d'Opale et **de ne pas oublier Calais qui souffre depuis de nombreuses années.**

Vœu pour alléger la réglementation afin de faire face aux inondations

Le Pas-de-Calais vient de connaître des inondations historiques dévastant des milliers d'équipements publics et d'infrastructures ; Les collectivités locales vont devoir très rapidement réparer voire parfois reconstruire ailleurs pour assurer un service minimum à la population. En conséquence, **nous vous demandons que, sous l'égide du Préfet du Pas-de-Calais, les procédures concernant la reconstruction des équipements détruits par les inondations de novembre dernier ainsi que les dispositifs inscrits dans la gestion du risque d'inondation ou de submersion fasse l'objet d'une procédure dérogatoire ou d'un allègement** pour ce qui concerne : le foncier, les aides publiques (règle des 80%), la commande publique dans le cadre d'une procédure d'urgence impérieuse, la réglementation concernant l'entretien des ouvrages existants (fossés, renforcements de berge, curage, ...) et la réalisation de dispositifs préventifs (zones d'expansion de crue, bassin d'orage, plantations de haies pour éviter le ruissellement...), les réglementations et notamment les procédures environnementales liées à la loi sur l'eau.

Vœu sur la réserve d'ajustement du Brexit

Le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne avec des conséquences importantes pour le Pas-de-Calais sur les problématiques frontalières, sur la pêche et sur l'économie. Afin de pallier les conséquences de cette décision, la Commission européenne a décidé de mettre en place une réserve d'ajustement Brexit destinée aux états impactés. Ainsi, la France s'est vue dotée d'une réserve de 736 millions €. **Face à la faible consommation des crédits, la France a fait le choix de transférer 504 millions € vers un autre fonds et notamment «MaPrimeRénov' ».** Nous demandons que **l'intégralité du fond Brexit soit effectivement utilisé pour gérer les conséquences de cette crise** et qu'il intervienne auprès de la Commission européenne afin que le délai d'utilisation de ce fonds soit prolongé.



D'autres vœux et leurs versions complètes sont à retrouver sur notre site dans la rubrique «Publications» : <http://62agauche.fr>